

Bombardier licencie et recrute à Villeneuve

Emplois Les licenciements collectifs annoncés sur le site vaudois échauffent les esprits. Car après avoir annoncé des centaines de renvois, l'entreprise canadienne va engager des intérimaires.

L'annonce n'est pas passée inaperçue, la semaine dernière: Adecco cherche des ingénieurs électriciens pour un constructeur ferroviaire. Même si elle n'est pas nommée, la multinationale Bombardier est la seule entreprise envisageable, car le lieu de travail indiqué est Villeneuve (VD). Pourtant, le groupe canadien a annoncé, au mois de juin, qu'il allait licencier 650 employés dans ses usines zurichoises et vaudoises. Et que cela toucherait en priorité les intérimaires qui, à Villeneuve, travaillent au montage final des trains à deux étages «Twindexx» commandés par les CFF.

Selon le syndicat Unia, près de 480 travailleurs temporaires devront quitter leur job dans cette usine. Sans donner de chiffre, Bombardier se borne à confirmer qu'il faut toujours moins de personnel pour terminer la commande des CFF. On ne sait pas exactement combien de nouveaux travailleurs vont être engagés, mais, selon des sources divergentes citées par le *Tages-Anzeiger*, deux scénarios sont possibles: moins d'une centaine d'employés ou jusqu'à 180 personnes.

Licencier tout en recrutant parallèlement, Bombardier connaît la chanson. En Allemagne, à l'usine de Görlitz (D), beaucoup d'intérimaires se sont retrouvés à la rue après que la société canadienne a annoncé 2200 licenciements sur l'ensemble du pays. Or, à en croire le quotidien *SächsGetty Imagesische Zeitung*, Bombardier engage actuellement. Précisément pour répondre aux pressions de ses clients, explique un représentant du personnel. Comme les CFF, la Deutsche Bahn a une grosse commande en cours chez Bombardier, qui construit à Görlitz les caisses des wagons pour les Twindexx montés à Villeneuve.

Rappelons que Bombardier est très en retard pour livrer les trains en question. Ces véhicules devraient être en service depuis longtemps. Mais un porte-parole de Bombardier, à Berlin, prétend que l'augmentation prévue du personnel n'a rien à voir avec la commande des CFF: de ce côté, la situation est parfaitement sous contrôle, les objectifs seront atteints.

À Görlitz toujours, les représentants du personnel se plaignent que ces décisions indui-

sent beaucoup de pertes de savoir-faire. «C'est irritant d'avoir l'impression que, d'un côté, on réduit le nombre des spécialistes, alors que de l'autre côté, on engage à tour de bras des intérimaires, qui, parfois, n'ont pas suffisamment de compétences techniques, déclare Jan Otto, du syndicat IG Metall de Saxe orientale. Bombardier doit mieux accompagner ce processus et mieux communiquer.»

Ambiance plombée

À Villeneuve, depuis l'annonce du licenciement d'environ la moitié des 800 employés d'ici à la fin de l'année, l'ambiance est plombée tant à l'usine que parmi les habitants de la région. Les ouvriers ont cessé de s'identifier à l'entreprise. L'émission «Mise au point» de la RTS et le journal local *Le Régional* ont fait état de pratiques inquiétantes sur les chaînes de montage: plusieurs collaborateurs parlent de pièces et d'équipements montés, puis démontés parce que les plans de construction ont été modifiés. Un travailleur a indiqué à la RTS que des fournisseurs retiendraient des composants parce qu'ils n'ont pas été payés. Cela retarderait encore plus la livraison des 59 trains pour le trafic grandes lignes, commandés en 2010 pour une mise en service en 2014. On estime actuellement que ces compositions, qui doivent encore subir des tests d'homologation, ne rouleront pas avant 2019. Au départ, Bombardier avait dimensionné l'usine chablaisienne pour quelque 200 employés. Aujourd'hui, comme il y en a quatre fois plus, dont 70% de temporaires, on se marche dessus.

«No comment» des CFF

Qu'une entreprise engage des intérimaires à court terme pour honorer une commande urgente ne dérange pas Mathias Regotz, responsable du secteur Industrie au syndicat Syna. «Mais appliquer la maxime *hire and fire* (ndlr: engager et licencier) comme modèle d'affaires nous dérange fortement.» À l'avenir, pour de grosses commandes, les entreprises étatiques devraient favoriser les soumissionnaires qui emploient des salariés fixes. Et si vraiment Bombardier verse aux CFF une pénalité en compensation du retard de livraison, «cet argent devrait servir à dédommager les personnes licenciées par cette maison», ajoute le syndicaliste.

Invoquant le devoir de réserve, les CFF ne veulent pas s'exprimer sur le sujet et Bombardier indique qu'il n'y a pas encore eu de négociations concernant une éventuelle peine contractuelle. **Bernhard Odehnal**